



Prorogation au 30/09/2018 de l'échéance de l'emprunt obligataire du 25/06/2014

La société FONCIERE VINDI, société foncière cotée sur Euronext Access Paris, a annoncé la signature le 14/06/2018, d'un nouvel avenant au contrat d'émission d'obligations du 25/06/2014, entre la société FONCIERE VINDI et l'unique détenteur des obligations émises par la société, la société YBOX REAL ESTATE ltd, la date de maturité des obligations est reportée de trois mois, du 30/06/2018 au 30/09/2018.

Initialement, aux termes d'un contrat d'émission d'obligations en date du 25/06/2014, la société YBOX REAL ESTATE ltd (anciennement MARATHON INVESTMENTS ltd) a souscrit à la totalité d'un emprunt obligataire émis par la société FONCIERE VINDI de 170.000 obligations émises au prix unitaire de 10 €, soit un montant total d'1.700.000 €.

L'emprunt obligataire arrivait à échéance initialement au 30/06/2016.

Un premier avenant a été conclu, le 30/03/2016, afin de prolonger l'échéance de l'emprunt obligataire jusqu'au 30/06/2018.

A la suite de ce nouvel avenant du 14/06/2018, les caractéristiques des obligations FONCIERE VINDI, admises aux négociations sur Euronext Access Paris (code ISIN FR0012008910), sont ajustées comme suit à partir du 14/06/2018 :

Nouvelle date de maturité : 30/09/2018

Code ISIN: FR0012008910

Code Euronext: FR0012008910

Le 14/06/2018